

Légende

UA : Zone urbaine correspondant au centre ville ancien
UB : Zone urbaine correspondant aux espaces bâtis situés en périphérie du centre ville
UBe : Secteur urbain à vocation d'équipements publics
UBg : Secteur urbain correspondant à une aire des gens du voyage
UC : Zone urbaine correspondant aux espaces bâtis à l'intérieur des espaces agricoles.
Uh : Zone urbaine correspondant aux hameaux
Uss : Zone urbaine correspondant au secteur sauvegardé
Ux : Zone urbaine à vocation économique
Ux1 : Secteur urbain à vocation économique et liée à une ICPE
1AU : Zone à urbaniser principalement de l'habitat
1AUX : Secteur correspondant à des zones à urbaniser à vocation économique
1AUxa : Secteur correspondant à des zones à urbaniser à vocation économique spécifique à l'opération Agrinove
AU0 : Zone urbaine correspondant à des secteurs fermés à l'urbanisation devant être urbanisés à moyen terme
A : Zone Agricole
Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
Ap : Secteur agricole protégé dans lequel certaines constructions sont autorisées
As : Secteur agricole lié au centre équestre
N : Zone Naturelle

Servitude de projet
Orientation d'aménagement et de programmation
Emplacements réservés
Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Espaces boisés à protéger selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Zones Humides à protéger selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Marge de recul
Boisements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager selon les dispositions du code de l'urbanisme
Chemin de grande randonnée à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Élément du patrimoine présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme
Siège d'exploitation agricole
Monuments Historiques
Espaces soumis au risque d'inondation
Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
Espace soumis à des enjeux de sécurité publique et délimité selon les dispositions du Code de l'Urbanisme



Élément du patrimoine présentant un intérêt écologique et/ou à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme

N°	Description	Référence cadastrale
01	MOULIN	CH0093
02	FONTAINE	AD0021
03	CHAPELLE	BB0052
04	PIGEONNIER	AT0062
05	PIGEONNIER	DX0620
06	PIGEONNIER	OE0252

Tableau des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
01	Élargissement du chemin rural	Commune	8230
02	Aménagement de la Rue Neuve des champs et desserte	Commune	552
03	Aménagement du carrefour	Commune	615
04	Création d'une desserte au lieu-dit "Rapin"	Commune	455
05	Création d'une desserte au lieu-dit "Rapin"	Commune	535
06	Création d'une desserte au lieu-dit "Rapin"	Commune	670
07	Amélioration du carrefour	Commune	61
08	Élargissement à 10m d'emprise de la rue des Tourterelles	Commune	1600
09	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	726
10	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	637
11	Aménagement d'un système collectif de traitement des eaux usées	Commune	752
12	Élargissement de la RD 930	Département	51646
13	Élargissement de la RD 136	Département	4183
14	Création d'un accès	Commune	70
15	Création d'un accès	Commune	235
16	Création d'un accès	Commune	320
17	Création d'un accès	Commune	222

Liste des Monuments Historiques

N°	Description	STATUT
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Port sur la Baïse	Classé
10	Ancien établissement templier de Puy Fort Equille	Classé
11	Pont de Tauzette sur l'Osse	Classé
12	Château de Lagrange-Morepays	Classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	Classé
14	Pont roman sur la Gélise	Classé
15	Château de Bourmac	Classé
16	Château de Douazan	Classé

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES

Dossier n°180787

Communauté de Communes Albret Communauté

Département du Lot-et-Garonne

Commune de Nérac

1ère MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement Graphique

Plan d'ensemble



Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albi - 82000
82003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE
289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 62 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Sans échelle

«Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2018»

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'Ordre des Géomètres-Experts sous le n° 2008020009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR151508710493

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre BANGALAN, Jean-Louis GEMET, Henry TOULIER et André BLANCHET